



## **Dossier de demande d'aide pour la participation aux accueils de loisirs avec ou sans hébergement : temps extrascolaire, petites et grandes vacances**

### **PIECES IMPERATIVES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Originaux des facture(s) détaillée(s) ou attestation (s) portant cachet et signature du directeur de l'organisme de vacances, sur papier à en-tête de cet organisme, mentionnant :
  - Facture au nom du parent qui a réglé la facture (parent résidant à Savigneux)
  - les nom, prénom de l'enfant concerné par le séjour.
  - le n° d'agrément délivré par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations,
  - le lieu du séjour
  - les dates du séjour avec la mention "avec" ou "sans" hébergement
  - le nombre de jours de fréquentation pour les centres de loisirs
  - le prix réellement payé par la famille exclusivement pour le ou les enfant(s), tout Bon CAF et/ou toute autre subvention déduits.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (en concordance avec le nom du parent qui a réglé la facture)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Lettre type (cf. document ci-après)
- Copie du livret de famille

### **IMPORTANT**

- La prise en charge sera calculée sur le montant restant à la charge des familles, toutes déductions faites de la participation d'autres organismes (CAF, Comité d'entreprise....). La prise en charge est applicable uniquement aux familles habitant la commune de Savigneux.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Les dossiers envoyés par mail seront traités plus rapidement
- En cas de situation particulière, la mairie se réserve le droit de demander des documents administratifs complémentaires. La mairie se réserve le droit de contacter les institutions pour vérifier les informations fournies.
- Un dossier par enfant est à réaliser

# LETTRE DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE A L'INSCRIPTION AUX CENTRES DE LOISIRS

Je soussigné(e) Nom et prénom

..... déclare être le  
responsable légal de l'enfant ..... et sollicite  
de la mairie de Savigneux l'attribution d'une prestation séjour d'enfants pour mon (mes) enfant(s) :

Accueil de loisirs sans hébergement - temps extrascolaire  
(1/2 journée ou 1 journée pendant les périodes scolaires)

Séjour en accueil de loisirs dans une structure agréée par la DDCS

## Je déclare sur l'honneur :

Avoir bénéficié d'une aide d'une aide de la CAF ou d'associations caritatives pour un  
montant de .....

Avoir bénéficié d'une aide d'une aide de mon comité d'entreprise pour un montant de  
.....

Avoir bénéficié d'une aide d'une aide de la CAF pour un montant de  
.....

Ne pas avoir bénéficié d'une aide d'un autre organisme (CAF, comité d'entreprise, ...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette demande de réduction,  
certifie l'exactitude des pièces et documents joints à la demande de réduction, s'engage à fournir  
toutes les pièces justificatives qui lui seraient demandées.

La Mairie de SAVIGNEUX se réserve le droit de réclamer les sommes indûment réglées en cas de fausse  
déclaration.

J'ai pris connaissance que si je déclare des frais de garde au niveau de ma déclaration d'impôts, l'aide  
de la commune l'aide versée par la commune doit être déduite des sommes déclarées.

Date

SIGNATURE

## Règlement voté en conseil municipal le 15 mars 2018

- Public cible : les familles domiciliées à Savigneux des enfants de 3 à 10 ans révolus
- Inscrire ses enfants 3 à 10 ans révolus au sein d'une structure proposant **un accueil de loisirs avec ou sans hébergement sur le temps extrascolaire (les mercredis), les petites vacances et les grandes vacances** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018
- Inscrire ses enfants dans une structure agréée par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Les temps pris en compte : les mercredis en période scolaire et en vacances scolaires du lundi au vendredi.
- Les séjours organisés dans le cadre des études scolaires (par les écoles primaires & collèges) ne sont pas pris en compte.
- Le versement se fait après le séjour.
  
- Les dossiers dûment remplis sont à envoyer par mail à l'adresse suivante [mairie@savigneux.fr](mailto:mairie@savigneux.fr) ou à déposer en mairie, uniquement aux dates définies ci-dessous :
  - **Du 1<sup>er</sup> au 15 octobre** pour les factures relevant de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2018
  - **Du 15 au 31 janvier 2019** pour les factures relevant de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 décembre 2018.
- Dossier à remplir et pièces à fournir :
  - RIB
  - Courrier de demande (cf. modèle)
  - Factures
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Copie du livret de famille
  
- Le soutien financier de la commune varie selon le « reste à charge » pour la famille :

	<b>Reste à charge pour la famille<sup>1</sup></b>	<b>Prise en charge par la mairie</b>
½ journée	supérieur ou égale à 2,15€	• 1,50€ la ½ journée
	inférieur à 2,15€	• 70% du reste à charge
1 Journée	supérieur ou égale à 4,30 €	• 3,00 € la journée
	inférieur à 4,30€	• 70% du reste à charge

<sup>1</sup> Déduction de toute aide confondue soit le montant de la facture moins les aides de la CAF, de comité d'entreprises, ou autres institutions et associations